

ÉTATS GÉNÉRAUX

DU DROIT DE
LA FAMILLE &
DU PATRIMOINE

17^{ÈME} ÉDITION

ÉTATS GÉNÉRAUX

DU DROIT DE
LA FAMILLE &
DU PATRIMOINE

17^{ÈME} ÉDITION



L'AVOCAT
PROTECTEUR
DES PERSONNES
VULNÉRABLES

MERCREDI 27
JEUDI 28 & VENDREDI 29
JANVIER 2021

100% NUMÉRIQUE
21H DE FORMATION
#EGDFP2021

ACTUALITE DES MESURES PROVISOIRES

INTERVENANTS:

Catherine GAZZERI, Avocat au Barreau de Tours

Pascale LALERE, Avocat au Barreau de Paris

Florent MEREAU, Avocat au Barreau de Lille

Cyrielle DUFLOUX, Avocat au Barreau de Paris

NOUVELLE PROCÉDURE

- A. Comment saisir le juge en vue de la fixation de mesures provisoires ?
- B. Comment solliciter des mesures provisoires ?
- C. Modification des mesures provisoires en première instance et en appel.

QUESTIONS - RÉPONSES



L'AVOCAT PROTECTEUR DES PERSONNES VULNÉRABLES

MERCREDI 27, JEUDI 28 & VENDREDI 29 JANVIER 2021
100% NUMÉRIQUE | 21H DE FORMATION #EGDFP2021



ACTUALITÉS ET JURISPRUDENCE

Article 255 du Code civil

- A. La médiation au stade des mesures provisoires.
- B. Les mesures provisoires relatives au couple.
- C. Les mesures provisoires relatives aux enfants et l'intermédiation des pensions.
- D. Les expertises à solliciter dans le cadre des mesures provisoires (255 9° et 255 10°).

QUESTIONS - RÉPONSES



L'AVOCAT PROTECTEUR DES PERSONNES VULNÉRABLES

MERCREDI 27, JEUDI 28 & VENDREDI 29 JANVIER 2021
100% NUMÉRIQUE | 21H DE FORMATION #EGDFP2021